

Syndicat des producteurs de bleuets du Québec
95, boulevard Panoramique, bureau 3, Dolbeau-Mistassini, QC G8L 5G8
Téléphone : 418 276-6336 Courriel : info@spbq.ca
Site Internet : perlebleue.ca



Mot du président



Bonjour à tous!

Tout d'abord, je tiens à remercier tous les producteurs et productrices qui se sont déplacés pour nos dernières assemblées générales annuelles en avril. Nous avons tous d'autres occupations et ce n'est pas toujours évident de se libérer, mais il est important que tous ceux qui ont à cœur l'industrie du bleuet sauvage s'impliquent ou du moins, participent à ce genre d'évènement annuel, d'autant plus que c'est une bonne manière de motiver ceux qui s'impliquent dans l'organisation de faire salle comble! 😊 C'est par la force du groupe et des interventions constructives de chacun d'entre vous que nous pouvons être en mesure de prendre les meilleures décisions possibles pour l'avenir de la production de bleuets sauvages au Québec!

De nombreuses informations ont été présentées aux producteurs présents lors de ces assemblées, incluant les résultats du dernier sondage portant entre autres sur certains des grands enjeux de la future convention de mise en marché, tout en mentionnant à ce moment que nous avons amorcé en janvier un processus de conciliation dans ce dossier. La conciliation n'a malheureusement pas donné les résultats escomptés, et bien qu'il s'agisse d'un processus exigeant que nous espérons grandement éviter, après plus de trois ans de tentatives de négociations, votre organisation a récemment décidé à l'unanimité que le moment était venu de formuler une demande d'arbitrage de la convention auprès de la Régie des marchés agricoles et alimentaires du Québec (RMAAQ). Ce processus prendra encore un certain temps et inclura éventuellement des audiences publiques auxquelles tous les producteurs intéressés pourront assister. Quelles que soient les décisions futures de la RMAAQ dans ce dossier, on peut maintenant anticiper qu'une nouvelle convention sera en vigueur pour la saison 2026. Je peux vous assurer que tous les administrateurs impliqués et membres du Comité mise en marché (CMM) ont bien hâte de pouvoir clore ce dossier actif depuis déjà trop longtemps. Une prochaine communication du CMM détaillera les enjeux et prochaines étapes de ce dossier majeur.

Concernant les prix, nous anticipons tous une dernière avance pour la récolte 2024, qui sera vraisemblablement versée au 15 août, selon les termes de la convention en vigueur. Des

rencontres sont en cours de planification avec les transformateurs, autant concernant le prix final 2024 que la première avance 2025. Tel que présenté par Gilbert Lavoie dans les derniers feuillets d'information, les paramètres des marchés se sont grandement améliorés depuis l'année dernière, avec des inventaires réduits et de meilleurs prix à l'exportation. Espérons que cette tendance se maintiendra avec une récolte qui s'annonce abondante au Québec. Tant les producteurs que les transformateurs auront beaucoup de pain sur la planche pour récolter et traiter toute la récolte dans des temps raisonnables pour éviter les pertes, et réussir à mettre en marché ce produit exceptionnel aux meilleurs prix possibles.

Malgré cette période intense pour nous tous, je vous demande à tous et chacun de porter une attention particulière aux bonnes pratiques de dépistage et de traitement et de nettoyage des équipements et de transport, pour éviter de contaminer davantage vos propres champs avec la mouche du bleuets, la drosophile à ailes tachetées, les maladies fongiques ou encore les graines de mauvaises herbes, mais aussi par respect pour les autres producteurs dans votre voisinage. C'est en faisant tous notre part qu'on peut optimiser nos bleuetières et produire le meilleur petit fruit qui soit pour les consommateurs! (Voir l'article sur la Biosécurité plus loin dans ce bulletin).

Au risque de répéter les propos de Laurie plus loin dans ce bulletin, je tiens à ajouter ma voix personnelle et comme porte-parole du Conseil d'administration pour souligner le départ, et surtout remercier grandement Guylaine Dubé, pour toutes ses années de contribution auprès de l'organisation. Guylaine est un pilier qui a traversé vents et marées dans cette organisation qui n'a vraiment pas toujours été un long fleuve tranquille pour ses employé(e)s. Malgré les difficultés, je tiens à la remercier personnellement d'avoir persévéré et cru depuis trois ans en notre volonté réelle, à moi et aux autres administrateurs, d'améliorer cette organisation, tout en travaillant chaque jour pour les producteurs de bleuets. Il reste du travail à faire, mais je perçois des améliorations notables, et les améliorations des trois dernières années auraient difficilement pu être réalisables sans la présence de Guylaine et sa profonde connaissance historique de l'organisation. De la part de tous les producteurs et administrateurs, Merci Guylaine!

Je veux aussi souligner personnellement les départs récents du Conseil d'administration de deux administrateurs qui se sont beaucoup impliqués depuis plusieurs années : Paul-Henri Girard qui a pris sa « retraite » comme administrateur, tel qu'annoncé lors de la dernière AGA, mais qui a généreusement accepté de rester sur le Comité mise en marché pendant encore un certain temps pour supporter l'équipe en place et les nouvelles recrues. Également Jean-Yves Goulet, un producteur qui s'est impliqué depuis de nombreuses années sur le Conseil d'administration en tant que représentant d'une coopérative de production de bleuets, et qui a aussi été impliqué auprès de l'UPA depuis presque toujours! En plus de leurs contributions importantes à l'organisation, il a toujours été agréable de collaborer et travailler avec Paul-Henri et Jean-Yves, deux personnes pour qui j'ai beaucoup de respect. Merci à vous deux!

Nicolas Pedneault, président

Mot de la direction



Si pour les producteurs le printemps rimait avec travaux aux champs, pour votre équipe du Syndicat ce fut également une période bien occupée.

En plus des activités habituelles de l'organisation, nous avons mis tous les efforts pour déployer le changement de nom demandé par les producteurs avant d'entamer la promotion estivale, planifiée pour concorder avec votre période récolte, soit « le temps des bleuets ».

Nous avons mis en place un échéancier ambitieux que vous verrez se concrétiser dans les prochaines semaines et qui devrait faire en sorte que les producteurs, ainsi que le bleuet sauvage, soient à l'honneur cet été. À l'échelle régionale, nous souhaitons faire parler positivement des producteurs et du produit, en insistant sur l'importance du bleuet sauvage dans l'économie, mais aussi dans la culture jeannoise. Par la suite, nous déploierons la campagne de promotion estivale visant à faire connaître à l'ensemble des Québécois la spécificité des bleuets sauvages et de votre production.

Avant de conclure, je ne peux passer sous silence le départ à la retraite d'une précieuse collaboratrice, Guylaine Dubé. Je suis à la fois heureuse pour ma collègue et amie, qui pourra consacrer son temps à ses projets personnels, et attristée de voir partir un pilier important pour notre équipe. Dans tous les cas, nous ne pouvons qu'être reconnaissants pour le travail que Guylaine a fait pour les Producteurs de bleuets sauvages depuis 20 ans et pour la stabilité qu'elle a représentée pour l'organisation. Merci Guylaine, je te souhaite une retraite sereine, entourée de ceux que tu aimes!

Heureusement, nous pouvons compter sur les services d'une nouvelle adjointe, Kimberly Legault. Nous avons également fait appel aux services de Gervais Laprise à titre de consultant externe pour prendre en charge la campagne de promotion estivale, de manière concertée avec la Table filière bleuets sauvages. Des nouvelles de leurs activités respectives vous sont présentées dans ce bulletin.

Finalement, je vous souhaite une excellente récolte. N'oubliez pas de protéger vos bleuetières et celles de vos compères en respectant les recommandations en matière de biosécurité. Un rappel des mesures importantes et des sources d'information vous sont présentés dans les prochaines pages.

Laurie Godin, directrice générale

Départ à la retraite



Dès que j'ai été assez « solide » pour monter la pente qui menait de la maison au cran derrière, mon père m'a montré un petit fruit bleu, bien bon et bien sucré, et à ma hauteur... le bleuets sauvage. Cette mini forêt privée « passée au feu » quelques années avant ma venue au monde, donnait ses fruits. Une fois un peu plus grande, quand j'ai eu la permission de m'aventurer seule dans ce qui était pour moi un paradis à explorer, j'en ai fait des aller-retours au mois d'août avec mon verre bleu, à la recherche de cette goûteuse perle bleue, plusieurs fois par jour même! Il faut dire que ce n'était pas l'abondance, mais c'était largement suffisant pour moi et mon verre bleu. Lorsque je revenais dans la balançoire pour les déguster, j'avoue que le verre était bien souvent vide, ou presque. Trop gourmande! Ou j'avais tout renversé dans la course folle que m'imposait la pente descendante du retour. Fallait retourner faire le plein alors!

Comme vous pouvez vous en douter, en digne fille du Lac-Saint-Jean, le bleuets sauvage est pour moi le meilleur petit fruit, alors avoir pu être à votre service pendant 20 ans fut un réel privilège.

Cependant, c'est à regret, pour cause de santé, que j'ai pris la décision, après plusieurs mois de réflexion, de prendre ma retraite. Pas d'inquiétude, ce n'est rien de très grave, mais depuis octobre 2023, une condition médicale me demande beaucoup de mon énergie. J'ai donc choisi ma santé.

Je tiens donc à vous remercier tous et toutes, chers producteurs et productrices de bleuets sauvages, pour la confiance que vous m'avez accordée pendant ces 20 ans. Les astres s'étant alignés dans les derniers mois avec la nouvelle équipe en place, je quitte sans aucune inquiétude, les dossiers sont entre de bonnes mains. Laurie, Kimberly, David et Gervais, et tout le Conseil d'administration font un travail remarquable, et avec cœur. Je terminerai donc le 18 juillet avec le sentiment du devoir accompli et l'assurance d'une solide continuité.

J'offre mes remerciements sincères à ma directrice générale, Laurie, et à mon président, Nicolas, qui m'ont offert leur soutien et leur compréhension face à ma décision. Merci également à tous ceux et celles avec qui j'ai eu la chance de collaborer au fil des années, j'ai apprécié vous connaître. Enfin, merci à mes collègues, ancien(ne)s et récent(e)s, que j'ai eu plaisir à côtoyer chaque jour. Merci à tous pour toutes les opportunités d'apprentissage et d'avancement que vous m'avez offertes. Je garderai de bons souvenirs de ces 20 années.

Bonne continuation à vous tous!

Guylaine Dubé, adjointe de direction

Présentation du CA et des comités



UNE INDUSTRIE UNIE ET EN CONSTANTE ÉVOLUTION

Les Producteurs de bleuets sauvages du Québec poursuivent leur mission avec dynamisme et engagement : représenter les intérêts des producteurs et assurer le développement de notre industrie. Cette année marque l'arrivée de Mathieu Privé, un nouvel administrateur sans aucun intérêt, passionné et expérimenté. Agronome de formation et exploitant d'une bleuetière familiale à Saint-Félicien, Mathieu apporte une expertise précieuse en agriculture et en gouvernance. Son expérience au sein de divers conseils d'administration et son engagement envers le développement stratégique de notre secteur feront de lui un atout majeur pour notre organisation.

Nous tenons à exprimer notre profonde gratitude à messieurs Paul-Henri Girard et Jean-Yves Goulet, qui ont contribué de façon significative à notre évolution. Leur dévouement et leur implication ont laissé une empreinte durable et nous les remercions chaleureusement pour leur engagement.

En ce qui concerne les comités, plusieurs ajustements ont été réalisés afin de mieux répondre aux besoins des producteurs et de l'industrie. La création de nouveaux comités de travail, tels que le comité de Pilotage de la campagne de promotion des bleuets sauvages et le comité de Biosécurité, illustre notre volonté de renforcer la coopération entre les différents acteurs de l'industrie. Ces groupes spécialisés permettront d'optimiser les efforts collectifs et de favoriser une approche concertée pour assurer la croissance et la pérennité de notre industrie.

Malgré ces évolutions, une chose demeure inchangée : notre mission. Nous sommes et restons engagés à représenter les intérêts des producteurs et à assurer la prospérité de notre industrie.

Les Producteurs de bleuets sauvages du Québec sont plus que jamais unis et déterminés à travailler ensemble pour l'avenir du secteur. Grâce à l'implication de chacun, nous renforçons notre position et poursuivons notre engagement envers une industrie forte et dynamique.

Puisque vous êtes le centre de nos actions, il ne me reste qu'à vous remercier.

Merci d'être producteurs de bleuets sauvages!

David Lombana, responsable de la coordination administrative

Présentation de la nouvelle adjointe administrative



Bonjour à tous !

Je m'appelle Kimberly Legault et je suis ravie de vous avoir rejoint en tant qu'adjointe administrative depuis juin dernier!

Originaire des Basses-Laurentides, je redécouvre avec enthousiasme la région du Saguenay-Lac-Saint-Jean, avec laquelle j'étais déjà familière grâce à mon beau-père qui est natif de Sainte-Élizabeth-de-Proulx. Au fil des années, j'ai eu l'occasion d'y passer plusieurs séjours, comme pendant l'été 2019, où j'ai participé à la cueillette de bleuets à bord du tracteur familial. Je crois que ces beaux souvenirs ont grandement influencé mon envie de me joindre à votre organisation.

J'ai donc décidé de m'installer ici pour être plus près de mes parents et pour également faire bénéficier à ma fille de la plus belle enfance possible. Je ne regrette pas du tout mon choix. C'est ici que nous nous épanouirons.

En terminant, je parle couramment le français et l'anglais, j'espère donc vous être utile en ce sens ! N'hésitez pas à communiquer avec moi!

Kimberly Legault, adjointe administrative

Le Syndicat des producteurs de bleuets du Québec devient les Producteurs de bleuets sauvages du Québec

Juste à temps pour le début de la saison de notre petit fruit emblématique, le Syndicat des producteurs de bleuets du Québec deviendra officiellement, le 8 juillet prochain, les **Producteurs de bleuets sauvages du Québec**. Pour marquer le coup, le nouveau nom, une nouvelle image de marque ainsi qu'un nouveau site Web seront dévoilés simultanément à l'ensemble de nos clients, partenaires et au grand public.

C'est avec une grande fierté que la direction des Producteurs de bleuets sauvages du Québec annonce ce changement; il incarne la réappropriation de notre organisation syndicale par

l'ensemble de ses membres, qui sont au cœur de ses actions. Il témoigne d'un regroupement uni et fort, qui souhaite se distinguer des producteurs d'autres variétés de bleuets dans la province.

Cette transformation est le fruit d'une longue réflexion collective et d'un travail minutieux des membres du Conseil d'administration, afin de démontrer, par un nom et une image, ce que nous sommes en tant que producteurs et ce que représente notre regroupement à l'aube de son 40^e anniversaire. Le souhait premier étant de rajeunir le visuel de l'organisation et d'illustrer la force de l'union de ses membres, il semble que l'on puisse dire « mission accomplie »!

Un changement réclamé depuis longtemps

Ce changement de nom et de logo, voté unanimement par des membres lors de l'assemblée générale de 2024, représente une évolution naturelle de notre regroupement créé en 1986. En mettant de l'avant les producteurs et le bleuet sauvage, notre syndicat confirme la singularité de cette production qui se distingue des autres types de cultures de bleuets.

Les réflexions entourant ce renouveau ont mené à une conscientisation de l'importance, pour les producteurs, d'intégrer le mot « sauvage » à notre identité, afin de différencier notre créneau de celui des producteurs de bleuets en corymbe qui ne sont pas représentés par notre organisation.

La mission demeure intacte

Malgré cette actualisation, la mission de notre syndicat demeure la même. Travailler pour vous, promouvoir vos intérêts, assurer le développement de notre production et mettre de l'avant notre produit identitaire; le bleuet sauvage, unique et étroitement lié à la région du Saguenay-Lac-Saint-Jean. Par le biais de notre regroupement, nous réalisons chaque année de nombreuses actions pour faire avancer la cause des producteurs de bleuets sauvages, notamment en collaborant avec tous les intervenants majeurs pour trouver des solutions communes à l'amélioration de notre industrie.

Nouveau nom, nouvelle image

Notre nouvelle image de marque inclut un logo qui représente la baie aux traits caractéristiques telles sa corolle délicate et ses feuilles, fines et pointues. Elle utilise aussi une variété de couleurs bleutées représentant différents stades de maturité, mais aussi différents clones naturels spécifiques au bleuet sauvage. Enfin, on peut voir dans la grappe de bleuets le regroupement de producteurs, dont la cohésion est évoquée par les couleurs qui se chevauchent en transparence. De plus, les feuilles sont positionnées comme une main qui soigne, une main cueilleuse.

Quant à la typographie choisie, géométrique et moderne, aux formes simples et arrondies, elle insuffle un vent de fraîcheur à l'image tout en conservant une certaine robustesse par sa grâce, inspirant la stabilité. Sans empattements, elle est légère et facilite la lecture.



Producteurs de bleuets sauvages du Québec

Suivez-nous sur Facebook pour ne pas manquer le dévoilement le 8 juillet prochain! Nous y partagerons par la suite de fréquentes publications sur l'univers du bleuet sauvage. Pour approfondir chaque thématique abordée ou **pour découvrir notre nouvelle image de marque**, visitez notre tout nouveau site Web www.bleuetsduquebec.ca qui sera en ligne le 8 juillet 2025.

Campagne estivale de promotion

Par Gervais Laprise

Pour la prochaine saison, les Producteurs de bleuet sauvages du Québec seront à l'avant-scène.

Comme chaque année, l'approche de la récolte devra susciter l'intérêt des médias de tout le Québec. Nous en profiterons pour déployer une campagne de promotion qui aura comme objectif de :

- Mettre la lumière sur le bleuet sauvage frais et par ricochet sur le congelé;
- Susciter la fierté des Producteurs;
- Réalisation d'actions concrètes et gagnantes avec un budget significatif provenant de vos contributions;
- Mobiliser les producteurs et l'ensemble des acteurs de l'industrie et de la distribution.

Bien entendu, cette campagne sera réalisée en complément aux actions de la WBANA afin de faire grand bruit sur les réseaux. Elle suivra le lancement de la campagne de relations publiques en lien avec votre signature et votre logo.

Déploiement de la campagne « Sauvages jusqu'au bout des doigts » :

- Lancement de la campagne lors de la journée champ du 16 juillet. Participation des producteurs et acteurs de l'industrie par un photo boot partagé sur nos réseaux;
- Activité de relations publiques avec un communiqué autour du 20 juillet ayant comme objectifs de rejoindre les médias de l'ensemble du Québec;
- Présence au Marché Jean Talon de Montréal et au Grand marché public de Québec sur deux fins de semaine. Objectifs : d'une part, faire connaître les nombreux bienfaits du bleuet sauvage, et d'autre part, renforcer la notoriété du bleuet sauvage et des producteurs auprès du grand public. Grâce à un kiosque interactif ainsi que de dégustations une expérience à la fois sensorielle et informative, l'engagement et l'attachement à ce fruit emblématique du terroir québécois seront favorisés;
- Calendrier de publications sur les réseaux sociaux du 20 juillet au 8 septembre. Valorisation des produits et des Producteurs de bleuets sauvages du Québec;
- Campagne de recrutement d'influenceurs qui représentent les valeurs de l'industrie du bleuet sauvage, qui parlent aux consommateurs de toutes les tranches d'âges;
- Présence aux événements de la région. (Festivals des Bières, Fêtes des Récoltes, etc.).

Les messages clés :

- Mettre en lumière le travail des Producteurs de bleuets sauvages du Québec (Sauvage jusqu'au bout des doigts) ;
- Le bleuet sauvage frais est arrivé!
- Il est bon + puissamment santé + fun +++;
- Bon pour l'économie des régions du Québec;
- Présents sur les comptoirs des épiceries et des marchés publics;
- Présent en kiosques directement chez les producteurs de bleuets sauvages. Et pour certain, en autocueillette (voir : <https://zoneboreale.com/repertoire/>).

Et surtout :

- **Les bleuets sauvages congelés sont disponibles toute l'année!**

La réalisation de cette campagne, financée par votre organisation aura plusieurs collaborateurs pour sa réalisation. Le comité aviseur de la Filière, Laurie Godin, Hugo Chapdelaine, Mario Bussièrès, Nancy Ouellet, Émilie Gaudreault, Papilles (Audrey et Emmanuelle), et finalement moi-même comme consultant et chargé de projet.

Le saviez-vous?

Les producteurs qui offrent l'autocueillette peuvent s'inscrire gratuitement au répertoire de la Zone boréale, suivez le lien!

<https://zoneboreale.com/repertoire/>

Des nouvelles de la Table filière bleuets sauvages

Par Nicolas Martel-Bouchard

Depuis le lancement de la mise en œuvre du Plan stratégique lors de la rencontre de la Table filière le 27 février 2025, plusieurs actions du Plan stratégique sont en cours de réalisation au sein de la filière bleuets sauvage et de ses différents comités.

En voici un survol sommaire :

JOURNÉE CHAMP 2025

Quand : Le 16 juillet 2025, 10 h 00 à 15 h 30

Lieu : Ber 2, Normandin

Programmation : Démonstration scientifique, présentation de la campagne de promotion estivale, exposants, visite de la Bleuétière d'enseignement et de recherche

COMITÉ AVISEUR (rencontre du 3 avril 2025)

Rôle : Orientation de la filière bleuets sauvage du Québec, suivi des agents de développement de façon plus régulière.

Prochaines étapes :

- Suivi des différents projets découlant de la Table filière;
- Prochaine rencontre prévue : automne 2025, date à déterminer.

COMITÉ DÉVELOPPEMENT DES MARCHÉS (rencontres des 1^{er} et 17 avril 2025)

Rôle : Orientation des démarches touchant les enjeux de développement du marché domestique.

Réalisations : Réflexion stratégique sur les moyens à mettre en place pour promouvoir le bleuets sauvage sur les marchés. Déploiement d'une campagne promotionnelle lors de la saison du bleuets frais à l'été 2025 comme première initiative. Mise en place d'un comité de pilotage de la campagne initiée par le Syndicat, embauche d'un chargé de projet et de firmes externes, création d'outils promotionnels. Achat de données de marché de vente pour le bleuets sauvage et congelé. Réflexion quant à une campagne plus imposante pour la mise en valeur du bleuets sauvage congelé.

Prochaines étapes :

- Déploiement de la campagne promotionnelle et analyse des résultats;

- Analyse des données de marché et planification d'actions promotionnelles à l'automne / hiver;
- Recherche de financement pour appuyer la campagne;
- Études consommateurs pour clarifier les cibles et messages promotionnels;
- Prochaine rencontre prévue : automne 2025.

COMITÉ DE RECHERCHE FILIÈRE (rencontre du 22 mai 2025)

Rôle : Groupe élargi rassemblant les acteurs de la recherche dans le secteur du bleuet sauvage afin d'échanger en amont sur les projets de recherche en cours et à venir.

Prochaines étapes :

- Réalisation du projet de veille scientifique par le Club Conseil Bleuet avec un échéancier à valider;
- Amorce des démarches de préparation au projet de mise à jour du Guide de production et consultation des producteurs sur les formats de guide qui leur conviendraient le mieux.

COMITÉ PHYTOPROTECTION ET BIOSÉCURITÉ (rencontre du 11 juin 2025)

Rôle : Concertation des acteurs de la filière sur les actions touchant la phytoprotection et la biosécurité en portant une attention particulière sur la mouche du bleuet.

Prochaines étapes :

- Mise en œuvre des actions contenues dans le plan d'action sur la mouche du bleuet (exemple : renouvellement des affiches de biosécurité, etc.) et poursuite des actions générales en phytoprotection et biosécurité.

Comité tarifs aux frontières (rencontre du 14 mars 2025)

Rôle : Orientation des démarches touchant les menaces tarifaires des États-Unis sur le marché du bleuet sauvage pour en arriver à une voix concertée pour l'industrie.

Prochaines étapes :

- La menace des tarifs des États-Unis sur les filières agroalimentaires canadiennes s'est atténuée depuis mars dernier. Le Comité est prêt à se réactiver à tout moment, si le besoin se présente à nouveau.

AUTRES RENCONTRES DE DÉMARCHES DE LA FILIÈRE BLEUET SAUVAGE

- Rencontre avec la MRC de Maria Chapdelaine – Santé nordique le 27 mai 2025.

Biosécurité

Par Pierre-Olivier Martel agronome, MAPAQ, direction régionale du Saguenay-Lac-Saint-Jean

MOUCHE DU BLEUET ET BIOSÉCURITÉ, À VOUS DE JOUER!

Au moment où vous lirez ces lignes, nous serons en pleine saison de dépistage de la mouche du bleuets.

Cet insecte qui s'est invité dans nos bleuetières en 2017 a déjà imposé de nouvelles façons de faire dans l'industrie du bleuets sauvage. Le dépistage, la biosécurité et le contrôle, lorsque nécessaires, s'intègrent à bon rythme dans les entreprises.

S'il faut y voir du positif, ce sera au niveau de la biosécurité. Cette pratique qui vise à diminuer les échanges de sol, fruits et résidus végétaux entre les entreprises, et même entre les champs d'une même entreprise, est maintenant une pratique courante pour plusieurs. La biosécurité ne se limite pas à freiner la propagation de la mouche du bleuets : elle agit aussi comme un rempart contre d'autres menaces, telles que les mauvaises herbes, les insectes nuisibles et les maladies fongiques. **Il s'agit de la première ligne de défense en phytoprotection.**

Vous avez donc un rôle clé à jouer pour ralentir la progression de la mouche dans la région et prévenir l'introduction de nouveaux ravageurs dans vos bleuetières. Comment? En nettoyant vos équipements avant la sortie de la ferme et en évitant le transfert de fruits, de résidus végétaux ou de terre entre les entreprises. Les cueilleuses à bleuets, les faucheuses, les contenants de récolte et les palettes sont particulièrement à risque.

Si des contenants ou palettes mal nettoyés vous sont envoyés par les usines de congélation, veuillez immédiatement contacter la personne responsable afin de corriger la situation. Il en va de même pour les forfaitaires et les cueilleurs. **Vous êtes les premiers à pouvoir intervenir, ne laissez pas entrer ou sortir du matériel potentiellement contaminé sur vos entreprises.**

Il s'agit de gestes simples qui peuvent faire la différence. Sur ce, je vous souhaite une excellente saison 2025!

L'organisation tient à vous rappeler que la biosécurité est l'affaire de tous, peu importe la taille de la bleuetière. Nous vous encourageons à sensibiliser et informer les gens autour de vous sur l'importance d'une prise en charge adéquate.

Signataires des conventions de mise en marché du bleuets frais pour la récolte 2025

Par Guylaine Dubé

SIGNATAIRES DES CONVENTIONS DE MISE EN MARCHÉ 2025

Les acheteurs surlignés en bleu sont actifs en 2025

BLEUETS EN BLEUETIÈRE	BLEUETS EN FORÊT	BLEUETS FRAIS
BLEUETS MISTASSINI Réjean Fortin 418-276-8611	BLEUETS MISTASSINI Réjean Fortin 418-276-8611	BLEUETS MISTASSINI Réjean Fortin 418-276-8611
BLEUETS SAUVAGES DU QUÉBEC Rémi Dufresne 418-343-2410	AZURCO Jean-Pierre Senneville 418-679-4577 poste 327	NUTRABLEU Caroline Fradet 418-679-7848
COOP LA MANNE BLEUE Pierre Dallaire 418-256-3902	CONGÉLATION GRAND BLEU Philippe Poirier 418-618-0144	BLEUET ROYAL INC. David Plourde 418-618-1417
BLEUETIÈRE DU CAP BLEU Denis Lapointe 418-540-1896	COOP LA MANNE BLEUE * Pierre Dallaire 418-256-3902	9303-5111 QUÉBEC INC. Luc Tremblay 418-515-9000
9223-7346 QUÉBEC INC. Gervais Laprise 418-679-6825 ou 418-679-6800	OXFORD FROZEN FOODS * 902-447-2100	CHOCOLATERIE DES PÈRES DE MISTASSINI Bruno Lefebvre 418-276-1122
CONGÈLERIE HÉRITIER Jacquelin Drapeau 418-879-0117 ou 581-473-0118	LA CRÉMIÈRE DU NORD * Stéphane Leroyer 418-276-3010	DÉLICES DU LAC-ST-JEAN Émilie Gaudreault 418-515-0359
CONGÉLATION GRAND BLEU Philippe Poirier 418-618-0144		BERTHIER GUAY 418-347-5152
OXFORD FROZEN FOODS * 902-447-2100		9223-7346 QUÉBEC INC. Gervais Laprise 418-679-6825 ou 418-679-6800
FRUIT D'OR * Virginie Deshaies-Morin 819-385-1058		FERME MULTI-FRUIT Michel Fortin 418-343-2558
ATOCAS NORDIC * Roger Perron 418-671-7711		JEAN-LOUIS HUOT *
		BLEUETIÈRE ADORÉE Ricky Soly 450-758-1629
		LES JARDINS D'ÉLOÏSE Éloi Truchon 418-718-2914
		KEVIN ÉMOND 581-623-2930

* Cette convention est en vigueur, mais l'acheteur est inactif et n'achète pas de bleuets présentement.

Projets de recherche été 2025

Par David Lombana

UN ÉTÉ SOUS LE SIGNE DE LA RECHERCHE : DES PROJETS PROMETTEURS POUR L'AVENIR DU BLEUET SAUVAGE

Cet été, six projets soutenus par les Producteurs de bleuets sauvages du Québec sont en cours :

- ✚ Amélioration des pratiques : Bleuet sauvage en climat nordique I et II;
- ✚ Évaluation des impacts environnementaux des principaux fertilisants utilisés dans la culture du bleuet sauvage au Québec;
- ✚ Assessing pollinators' stocking density in Quebec's wild blueberry commercial fields (densité des pollinisateurs commerciaux);
- ✚ Improving honey bee health to ensure sustainable pollination of Canadian blueberries (santé des abeilles);
- ✚ Régie de désherbage sans herbicides dans le bleuet nain;
- ✚ Utilisation de mouches stériles contre la mouche du bleuet.

Ces initiatives couvrent une gamme de thématiques essentielles, allant de l'amélioration des pratiques culturales à l'évaluation des impacts environnementaux des fertilisants, en passant par des études sur la densité des pollinisateurs commerciaux et la santé des abeilles, indispensables pour assurer une pollinisation efficace. Sans oublier la régie du désherbage sans herbicide, qui vise à développer des solutions plus durables pour les bleuetières québécoises.

Des recherches alignées sur les priorités de l'industrie

Tous ces projets s'inscrivent dans les axes prioritaires des Producteurs :

- ✚ Régie de culture et réduction des coûts de production;
- ✚ Économie et marché;
- ✚ Résilience face à l'environnement externe;
- ✚ Pérennité des entreprises.



Pollinisation, biosécurité, fertilisation sont quelques sujets stratégiques qui guideront nos avancées en recherche. Et ce n'est qu'un début!

D'autres projets sont en préparation, toujours dans l'objectif de renforcer l'industrie et offrir des solutions aux producteurs, qui restent au cœur de nos démarches.

Journée Champ 2025

**BLEUET SAUVAGE****JOURNÉE CHAMP 2025**

16 juillet, de 10h à 15h30

Bleuetière d'enseignement et de recherche 2, Normandin

EXPOSANTS & PLUSIEURS LABORATOIRES

- RÉSILIENCE FACE À LA SÉCHERESSE
- ÉQUIPEMENTS DE PROTECTION
- ÉLECTRO-DÉSHERBAGE
- CENTRE DE RECHERCHE SUR LA BORÉALIE
- LABORATOIRE ECOTER
- CENTRE D'ÉTUDES SUR LES RESSOURCES MINÉRALES
- LABORATOIRE D'EXPERTISE ET DE RECHERCHE EN GÉOGRAPHIE APPLIQUÉE
- UNIVERSITÉ DU MAINE
- ET PLUS ENCORE!

**REPAS OFFERT SUR PLACE,
TIRAGES ET BIEN PLUS!****Comité organisateur**

Syndicat des producteurs
de bleuets du Québec
Club Bleuets
Filière bleuets sauvage

Ministère de l'Agriculture, des Pêcheries
et de l'Alimentation du Québec
Agriculture et Agroalimentaire Canada
Université du Québec à Chicoutimi

ACCÈS AU SITE**(PAS DE STATIONNEMENT SUR PLACE)****SERVICE DE NAVETTE**

AU DÉPART DU BMR NUTRINOR
NORMANDIN
ENTRE 9H ET 15H

**À PRIVILÉGIER****STATIONNEMENT DANS
LA RUE**

LES VÉHICULES DOIVENT
OBLIGATOIREMENT ÊTRE LAVÉS
AVANT D'ARRIVER SUR LE SITE

STATION DE LAVAGE DU RANG 4
OUVERTE

CET ÉVÉNEMENT EST RENDU POSSIBLE
GRÂCE AUX PARTENAIRES SUIVANTS:



BLEUETS MISTASSINI
BLEUETS SAUVAGES DU QUÉBEC
CONGÉLATION GRAND BLEU
CONGÈLERIE HÉRITIER
DÉLICES DU LAC-SAINT-JEAN
UNIVERSITÉ DU QUÉBEC À CHICOUTIMI



À venir

Par Guylaine Dubé



À INSCRIRE DÈS MAINTENANT À VOTRE AGENDA!

La **Journée Champ** se tiendra **mercredi 16 juillet prochain**, à la Bleuetière d'enseignement et de recherche II. Participez en grand nombre!

Les **assemblées générales annuelles 2025** des producteurs visés par le Plan conjoint et des membres du SPBQ se tiendront **le vendredi 10 avril 2026**, à l'Hôtel du Jardin de St-Félicien. Les avis de convocation et ordre du jour vous seront postés au plus tard le 21 mars prochain.

Nos réseaux sociaux

Par Guylaine Dubé



La perle bleue suscite toujours autant d'intérêt! **Recherchez « Le Bleuet, perle des p'tits fruits »** sur **Facebook** au : <https://www.facebook.com/perlebleue.ca> et sur **YouTube** au : <https://www.youtube.com/@lebleuetperledesptitsfruit9336>. De plus, **joignez le groupe privé « L'Industrie du bleuet sauvage »** qui s'adresse exclusivement aux producteurs de bleuets, aux cueilleurs et aux intervenants au : <https://www.facebook.com/groups/528919227936236>.

En pièces jointes

- Résultats financiers de l'exercice 2024-2025 — WBANA Canada
- Publicité Ferme Steeve Lepage-Biobest
- Tableau de bord des marchés par Gilbert Lavoie de Forest Lavoie Conseil



Prix récolte 2024 et définitions des catégories

Par Guylaine Dubé

Catégorie de bleuets	1 ^{ère} avance et prix de départ (\$/lb)	2 ^e avance du 1 ^{er} décembre (\$/lb)	3 ^e avance d'avril (\$/lb)	4 ^e avance du 15 août (\$/lb)	Contribution au SPBQ incluant entente WBANA*	Prix net
BLEUETS MISTASSINI et COOPÉRATIVE AGRICOLE LA MANNE BLEUE						
Conventionnel	0,30 \$	0,00 \$	0,10 \$		0,01 \$	0,3900 \$
Sans pesticide	0,30 \$	0,00 \$	0,10 \$		0,01 \$	0,3900 \$
Biologique	0,50 \$	0,00 \$	0,15 \$		0,01 \$	0,6400 \$
Forêt	0,50 \$				0,01 \$	0,4900 \$
BLEUETS SAUVAGES DU QUÉBEC						
Conventionnel	0,30 \$	0,00 \$	0,10 \$		0,01 \$	0,3900 \$
Boréal	0,30 \$	0,00 \$	0,10 \$		0,01 \$	0,3900 \$
Biologique	0,50 \$	0,00 \$	0,15 \$		0,01 \$	0,6400 \$
Forêt	0,50 \$				0,01 \$	0,4900 \$
CONGÈLERIE HÉRITIER						
Conventionnel	0,30 \$	0,00 \$	0,10 \$		0,01 \$	0,3900 \$
Sans pesticide	0,30 \$	0,00 \$	0,10 \$		0,01 \$	0,3900 \$
Biologique	0,50 \$	0,00 \$	0,15 \$		0,01 \$	0,6400 \$
CONGÉLATION GRAND BLEU						
Conventionnel	0,30 \$	0,00 \$	0,10 \$		0,01 \$	0,3900 \$
Sans pesticide	0,30 \$	0,00 \$	0,10 \$		0,01 \$	0,3900 \$
Biologique	0,50 \$	0,00 \$	0,15 \$		0,01 \$	0,6400 \$
*Contribution au SPBQ de 0,0125 \$/lb moins le retour de l'entente WBANA de 0,0025 \$ = 0,01 \$/lb.						

Sur le territoire du Plan conjoint, des bleuets de différentes catégories sont produits :

Catégorie	Définition
Bleuet conventionnel	Bleuet sauvage cultivé avec différents pesticides appliqués pendant l'année de la récolte, selon les recommandations des agronomes.
Bleuet sans pesticide	Bleuet sauvage cultivé sans utilisation de pesticides dans l'année de récolte. Pour BLEUETS MISTASSINI : Bleuet sauvage cultivé sans aucun intrant chimique au moins 12 mois avant la récolte.
Bleuet boréal (marque de commerce de BSQ)	Bleuet sauvage cultivé sans aucun intrant chimique au moins 12 mois avant la récolte.
Bleuet biologique	Bleuet sauvage cultivé selon les règles et les normes de régie biologique accréditées par Écocert.
Bleuet de forêt	Bleuet sauvage naturel, non cultivé et cueilli en forêt.

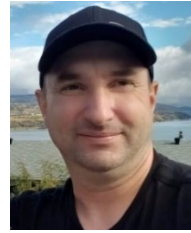
Votre Conseil d'administration



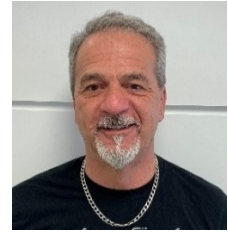
Nicolas Pedneault,
président
(SAI, POSTE 4)



Christian Dessureault,
vice-président
(SAI, POSTE 5)



Fabien Boulanger
secrétaire-trésorier
(SAI, POSTE 1 – COOP)



Alain Laprise,
(ACBHB, POSTE 11)



Mathieu Privé,
(SAI, POSTE 3)



Alain Boivin,
(SAI, POSTE 2)



Martine Labeaume,
(SIS, POSTE 6 – COOP)



Steeve Lepage,
(SIS, POSTE 7)



Vacant,
(AIS, POSTE 8 – COOP)



Mario Bussière,
(AIS, POSTE 9)



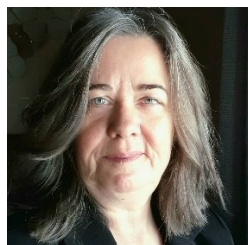
René St-Pierre,
(AIS, POSTE 10)

SAI : Administrateur sans aucun intérêt SIS : Administrateur sans intérêt significatif
AIS : Avec intérêt significatif

Vos Permanents



Laurie Godin,
directrice générale



Guylaine Dubé,
adjoindte de direction



David Leonardo Lombana
Rodriguez, responsable de la
coordination administrative



Kimberly Legault,
adjoindte administrative

Résultats financiers de l'exercice 2024-2025 — WBANA Canada

La première année complète de la relance de la WBANA sous la direction de Patrick O'Neil, soit l'exercice fiscal 2024-2025, a été marquée par une consolidation des opérations, une meilleure coordination avec les partenaires de l'industrie et la mise en œuvre de nouvelles initiatives de marketing stratégique. Ces initiatives témoignent d'un engagement renouvelé en faveur de la promotion du bleuet sauvage au Canada et à l'étranger. Nous souhaitons communiquer cette mise à jour financière étant donné l'importance de la contribution des producteurs pour la restructuration de l'organisation.

Revenus	2025	2024
Cotisations des membres	680 820 \$	676 678 \$
Cotisations des transformateurs	314 511 \$	326 191 \$
Revenus de placements	15 458 \$	1 308 \$
Autres revenus	244 \$	1 875 \$
Total des revenus	1 011 033 \$	1 006 052 \$
Dépenses – Opérationnelles		
Salons commerciaux	23 409 \$	–
Promotion auprès des consommateurs	191 970 \$	170 933 \$
Dépenses de projet	–	4 337 \$
Allemagne	2 828 \$	3 128 \$
Japon	–	466 \$
Royaume-Uni	1 620 \$	490 \$
États-Unis – Marketing et recherche	2 062 \$	1 836 \$
Recherche et développement en santé	316 180 \$	274 548 \$
Total des dépenses opérationnelles	538 069 \$	455 738 \$
Dépenses – Administratives		
Services administratifs	190 842 \$	136 383 \$
Frais bancaires	1 729 \$	1 557 \$
Assurance, réunions et traduction	8 659 \$	10 517 \$
Loyer de bureau	15 870 \$	12 000 \$
Fournitures et équipements de bureau	3 810 \$	2 625 \$
Honoraires professionnels	28 516 \$	31 721 \$
Téléphone	2 753 \$	5 872 \$
Déplacements – Relations gouvernementales, producteurs et USA	22 147 \$	7 025 \$
Total des dépenses administratives	275 241 \$	207 700 \$
Résultats globaux		
Excédent des revenus sur les dépenses :	197 723 \$	342 614 \$
Actif net au début de l'exercice :	976 090 \$	633 476 \$
Actif net à la fin de l'exercice :	1 173 813 \$	976 090 \$

Extrait du bilan vérifié par les comptables agréés de MacMillan Lawrence & Lawrence.



Maximisez votre pollinisation avec nos bourdons

✓ Fruits plus gros ✓ Poids et grosseur du fruit plus uniformes ✓ Source de pollinisation garantie



Pourquoi nos bourdons?

- Les bourdons travaillent malgré le mauvais temps; vent, pluie et couverture nuageuse
- Les bourdons se concentrent sur la culture ciblée
- Les bourdons permettent de planifier votre pollinisation
- Les producteurs peuvent investir dans une valeur sûre!

Contactez moi pour obtenir un prix compétitif!

Ferme Steeve Lepage 418-637-2373

2451 rang St-Paul La Doré
G8J 1C1

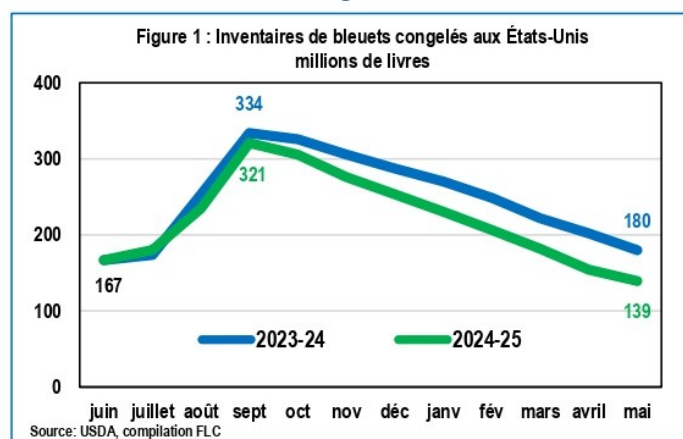
Steevelepage@hotmail.com

Dans le présent feuillet, nous abordons dans un premier temps l'état des marchés, ainsi que pour faire suite à la demande de plusieurs intervenants, une analyse de la relation de prix entre les bleuets sauvages congelés et les autres petits fruits congelés (fraises, framboises, mûres, cerises et bleuets cultivés)

États des marchés : L'écoulement des bleuets congelés demeure bon sur les marchés avec quelques soubresauts occasionnés par les menaces de tarifs américains

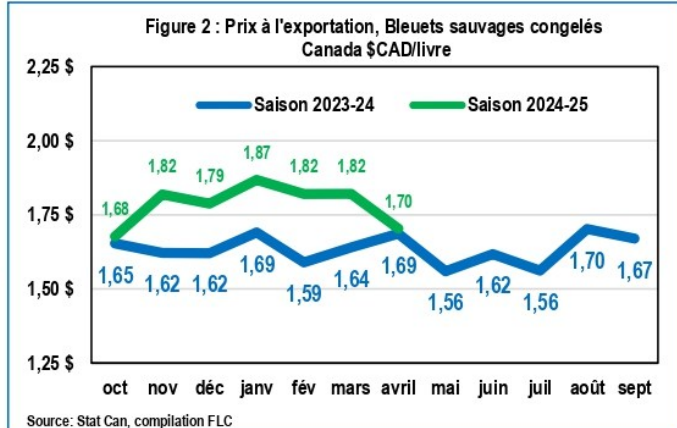
Comme nous allons le voir avec les principaux indicateurs clés, l'écoulement des bleuets congelés demeure globalement bon sur les marchés. Toutefois, il est intéressant de noter que les menaces de tarifs américains ont eu pour conséquence d'accélérer les exportations canadiennes de bleuets sauvages vers les États-Unis durant les mois précédents la menace de l'entrée en vigueur de l'entrée en vigueur de tarif; tarifs qui n'ont finalement pas été appliqués.

L'écoulement des bleuets congelés est demeuré bon aux États-Unis

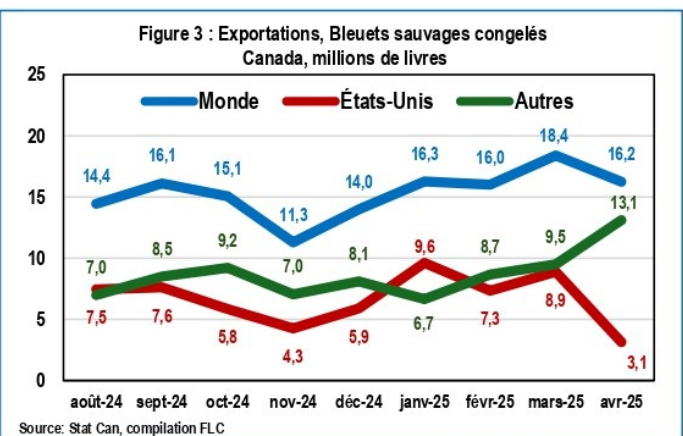


La Figure 1 illustre l'évolution de l'écoulement comparatif des inventaires de bleuets congelés aux États-Unis pour la saison de commercialisation 2024-25 (récolte 2024) et celle de 2023-24 (récolte 2023). Ce que l'on peut observer est que l'écoulement a été près de 20% supérieur cette saison-ci par rapport à la saison précédente. Pour la saison 2024-25, l'écoulement global des inventaires a été de 182 millions de livres (321 – 139 millions de livres) par rapport 154 millions de livres en 2023-24 (334 – 180 millions de livres). Cet écoulement plus rapide a pour effet d'être à la fois positif pour le prix sur les marchés amis également de faire en sorte qu'en début de nouvelle récolte, les inventaires seront à un niveau inférieur à celui observé au cours des dernières années. Ainsi, l'évolution du prix pour la prochaine récolte sera essentiellement affectée à la hausse ou à la baisse en fonction du niveau des récoltes.

La figure 2 présente l'évolution mensuelle du prix des exportations canadiennes de bleuets sauvages congelés pour la présente saison de commercialisation (2024-25) et pour la précédente (2023-24). Comme nous l'avons vu dans le précédent bulletin, avec des inventaires plus faibles et un bon écoulement sur les marchés, le prix des bleuets sauvages congelés est supérieur cette saison-ci comparativement à la saison précédente. Cependant, on observe pour le mois d'avril 2025 une



baisse du prix des exportations. Cette baisse de prix doit être mise en contexte dans la mesure où les perturbations occasionnées par les menaces de tarifs américains ont entraîné des conséquences sur la stratégie de mise en marché des transformateurs canadiens et des importateurs américains. En effet, comme nous pouvons le constater à la Figure 3, les exportations canadiennes de bleuets sauvages se sont accélérées avant l'entrée en vigueur des tarifs qui avait été annoncée (stratégie d'entreposer aux États-Unis les bleuets sauvages congelés canadiens avant l'entrée en vigueur des tarifs) si bien qu'avril 2025, les volumes exportés ont chuté aux États-Unis. En contrepartie, les exportations vers d'autres marchés ont connu une croissance majeure en avril 2025. Cette croissance est observée non seulement vers l'Europe, mais également vers l'Asie et de nouveaux marchés. Cela peut laisser entrevoir une stratégie de diversification des marchés à plus long terme. C'est à suivre.



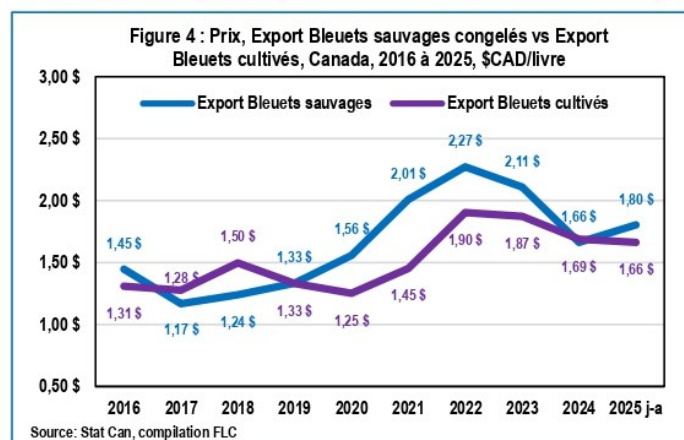
Analyse de la relation du prix des bleuets sauvages congelés par rapport aux autres petits fruits congelés

Au cours des derniers mois, plusieurs intervenants m'ont questionné sur la relation entre le prix des bleuets sauvages congelés et les autres petits fruits congelés. Dans la deuxième section du présent feuillet, nous présentons une analyse historique de cette relation. Les analyses démontrent que le prix des bleuets sauvages évolue de la même façon que le prix des bleuets cultivés, des framboises et des mûres. Cependant, la relation de prix entre les fraises congelées et des cerises congelées est faible. Pour réaliser notre analyse des prix sur les marchés internationaux, nous avons utilisé le prix des exportations canadiennes de bleuets sauvages congelés et le prix des exportations canadiennes des bleuets cultivés congelés puisque le Canada en exporte beaucoup et nous avons utilisé le prix des importations canadiennes des fraises congelées, des framboises congelées, des mûres congelées et des cerises congelées puisque le Canada en exporte très peu, mais en importe beaucoup. Également, nous avons analysé l'évolution des prix d'import et d'export des États-Unis pour nous assurer que les prix d'importations canadiennes reflètent bien l'évolution des prix internationaux, ce qui est le constat que nous avons pu observer. Ainsi, les prix que nous présentons ci-bas reflètent bien les prix des marchés internationaux.

Petits fruits où l'évolution du prix est similaire à celle des bleuets sauvages congelés

Le prix sur les marchés internationaux des bleuets sauvages congelés évolue de manière très corrélée avec ceux des bleuets cultivés, des framboises et des mûres.

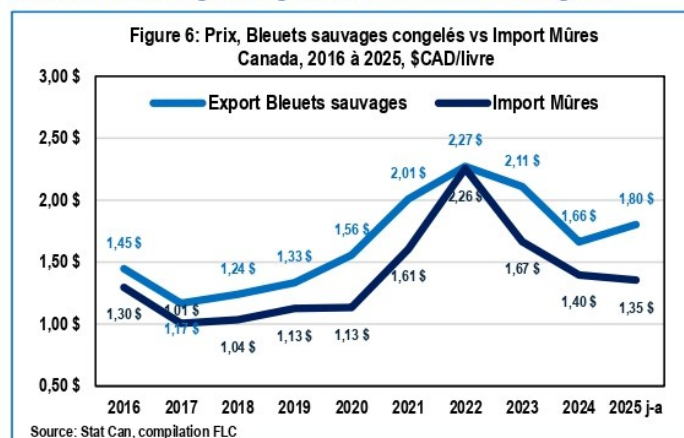
Prix bleuets sauvages congelés vs Prix des bleuets cultivés congelés



des bleuets sauvages inférieur au bleu cultivé.

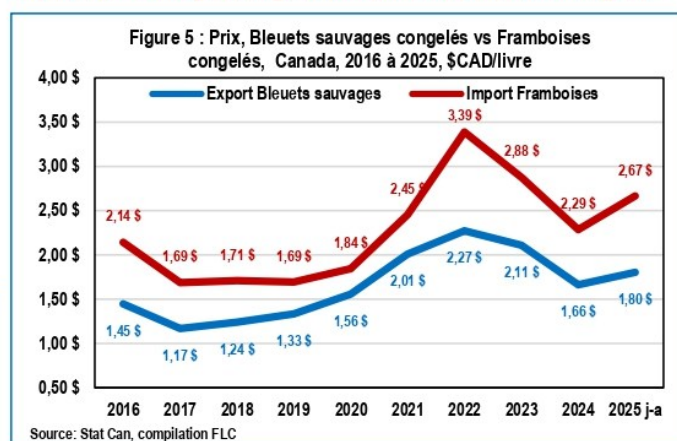
Un élément fort intéressant de notre analyse est la corrélation presque parfaite entre l'évolution du prix des bleuets sauvages congelés et celui des framboises congelées (Figure 5). Ainsi, le prix de ces deux baies évolue constamment de la même manière. Outre l'aspect fluctuation des prix, il est à noter que le prix des framboises congelées a été en moyenne, au cours des dix dernières années, 35% supérieur à celui des bleuets sauvages congelés (ou 0,65\$/livre plus élevé).

Prix bleuets sauvages congelés vs Prix des mûres congelés



Notre première analyse comparative des prix sur les marchés internationaux s'est attardée au principal substitut des bleuets sauvages congelés, soit les bleuets cultivés congelés. Comme nous l'avons déjà présenté, il y a une très forte corrélation entre le prix des bleuets sauvages congelés et celui des bleuets en cultivés congelés. Nous pouvons observer cette corrélation à la Figure 4 ci-contre. De manière générale, lorsque le prix du bleu cultivé congelé est en hausse (baisse) celui du bleu sauvage congelé est également en hausse (baisse). Le prix des bleuets sauvages congelés est généralement supérieur à celui des bleuets cultivés congelés (10% supérieur ou 0,15\$/livre supérieur). Toutefois, il importe aussi de noter que l'amplitude des fluctuations de prix des bleuets sauvages est plus forte que celui des bleuets cultivés congelés. Cela fait en sorte qu'à l'occasion, on se retrouve avec un prix

Prix bleuets sauvages congelés vs Prix des framboises congelés

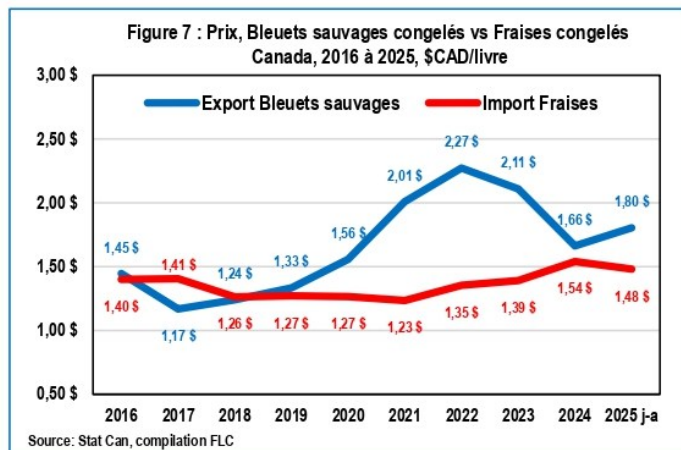


Finalement, l'autre petit fruit dont la fluctuation de prix est similaire à celle des bleuets sauvages congelés est celui des mûres (Figure 6). Ce que l'on observe est en effet des hausses et des baisses de prix synchronisées d'une année à l'autre, mais aussi que le prix des mûres congelés est généralement plus faible que celui des bleuets sauvages congelés. En moyenne au cours des dix dernières années, le prix des mûres congelées a été 20% inférieur à celui des bleuets sauvages congelés (ou 0,30\$/livres moins élevé).

Petits fruits où l'évolution du prix n'est pas similaire à celle des bleuets sauvages congelés

Le prix sur les marchés internationaux des bleuets sauvages congelés n'évolue pas de manière très corrélée avec ceux des fraises et des cerises.

Prix bleuets sauvages congelés vs Prix des fraises congelés



La Figure 7 illustre l'évolution annuelle du prix des importations de fraises congelées et le prix des exportations de bleuets sauvages congelés pour les dix dernières années. Comme il est possible de le constater, la relation en regard de l'évolution des prix de l'un par rapport à l'autre est très faible, pour ne pas dire inexistante.

Ainsi, le prix des bleuets sauvages congelés semble évoluer indépendamment de celui des fraises. À cet égard, ce constat concorde avec les analyses statistiques passées que nous avons réalisées et qui démontraient que le prix des fraises congelées n'était pas un facteur déterminant de l'évolution des prix des bleuets sauvages congelés.

Prix bleuets sauvages congelés vs Prix des cerises douces congelés

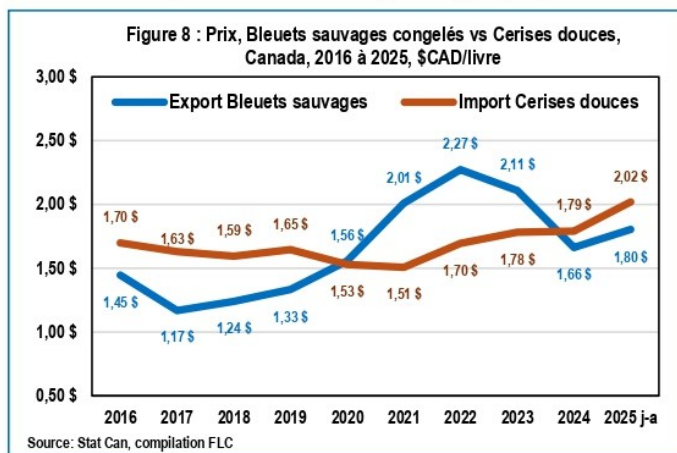
La Figure 8 présente l'évolution du prix des bleuets sauvages congelés par rapport au prix des cerises douces congelées (celle que l'on retrouve à l'évolution des prix des bleuets sauvages congelés, le prix des cerises

généralement dans les sacs de cerises congelés en épicerie). Par rapport à l'évolution des prix des bleuets sauvages congelés, le prix des cerises douces congelées est beaucoup plus stable d'une année à l'autre.

Ainsi, même si en moyenne pour la période le prix des cerises douces congelées est pratiquement le même que celui des bleuets sauvages congelés (1,67\$/livre en moyenne sur dix ans), le prix des bleuets sauvages congelés est tantôt inférieur et tantôt supérieur à celui des cerises douces, et cela, en raison des fortes fluctuations de prix observées chez les bleuets sauvages congelés.

Prix bleuets sauvages congelés vs Prix des cerises (autres que douces) congelés

La Figure 9 présente le prix des bleuets sauvages congelés par rapport au prix des cerises autres que douces (celle que l'on retrouve généralement dans les préparations alimentaires). Même si on observe une légère corrélation, la relation entre l'évolution du prix des cerises

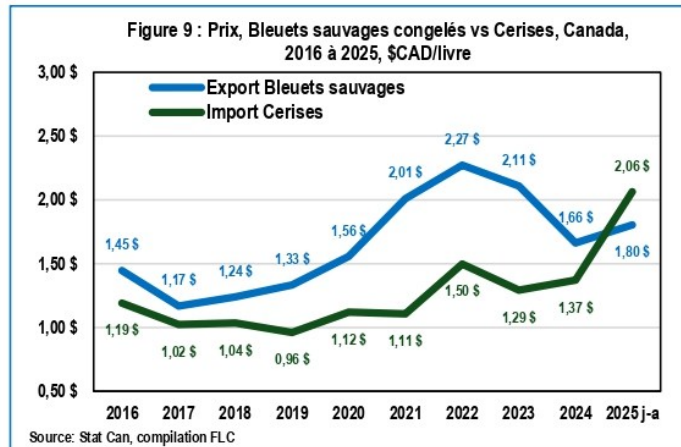


autres que les douces et le prix des bleuets sauvages congelés est relativement faible. De manière générale, le prix de cerises autres que les douces est inférieur de 25% à celui des bleuets sauvages congelés (ou 0,40\$/livre plus faible).

En bref, ces analyses de corrélation nous ont permis de réaliser que le prix des bleuets sauvages congelés évoluait de manière similaire à celui des bleuets cultivés, des framboises et des mûres.

Ces analyses font suite à des demandes des producteurs et de transformateurs qui désiraient obtenir un éclairage sur l'évolution du prix des bleuets sauvages congelés par rapport aux autres petits fruits.

Nous continuerons de suivre de plus près ces petits fruits afin de mieux comprendre leurs interrelations avec le prix des bleuets sauvages congelés.



Si vous désirez que nous analysions d'autres aspects du marché des bleuets sauvages, simplement en parler avec votre association provinciale ou directement avec la WBANA et c'est avec plaisir que nous allons fouiller cela pour vous! Bon été! Le prochain numéro sera produit pour le mois de septembre prochain!